



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**CONTINUATION D'ACTIVITÉ
DES SERVICES DE L'ÉTAT**

Digne-les-Bains, le 18/03/2020

Dans un contexte de lutte contre la propagation du virus du Covid-19, l'accueil physique du public des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence est fermé jusqu'à nouvel ordre. Ces **services de l'État, dans le cadre de l'activation de leurs plans de continuation d'activité, mettent en œuvre d'autres modalités de relations avec les usagers.**

- ✓ Pour toute question sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé :
 - un numéro vert, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000 ;
 - la plateforme internet dédiée : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ;
- ✓ Pour toute information relative à la mise en œuvre des mesures relatives aux activités et commerces devant être fermés et ceux pouvant être maintenus ouverts dans le département, contactez le 04 92 36 73 11.
- ✓ Pour toute information relative à la situation économique et aux mesures d'accompagnement des entreprises, contactez le 04 92 36 73 00.

Préfecture et sous-préfectures de Forcalquier, Castellane et Barcelonnette

Les usagers peuvent contacter les services par courrier électronique (pref-courrier@alpes-de-haute-provence.gouv.fr) et par téléphone (serveur vocal interactif : 04 92 36 73 08 -joignable 24h/24- et standard : 04 92 36 72 00- joignable 24h/24).

Pour la mission « politique de la ville » : agnes.haili@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Direction départementale des territoires (DDT)

Les usagers de la DDT sont invités à adresser leurs demandes urgentes :

- par courrier : DDT – avenue Demontzey – CS 20211 – 04002 Digne-les-Bains Cedex
- par mail : ddt@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

ou à prendre contact par téléphone (04 92 30 55 00) avec le service de la DDT concerné.

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

Les usagers sont invités à adresser leurs demandes urgentes :

- de préférence par courriel : ddcspp@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
- par téléphone : 04 92 30 37 00
- par courrier postal : DDCSPP - Centre administratif Romieu - Rue Pasteur- BP 9028 - 04990 Digne-les-Bains Cedex.

Délégation Territoriale Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Les services sont joignables par téléphone aux numéros suivants :

- 04 13 55 88 20 (standard)
- 04 13 55 80 00 (plateforme régionale de veille et sécurité).

Unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE)

Les services de la DIRECCTE sont joignables par mail et téléphone (en fonction des missions).

Les usagers peuvent contacter :

- les renseignements en droit du travail par courriel à paca-ut04.renseignements@direccte.gouv.fr, ou tous les jours par téléphone :
 - de 10 h à 12 h - 06 99 69 94 16
 - et de 14 h à 16 h- 06 99 39 32 05 ;
- le service de l'activité partielle : paca-ut04.activite-partielle@direccte.gouv.fr ou au 04 92 30 21 88 ;
- les services de l'inspection du travail : paca-ut04.uc1@direccte.gouv.fr ;
- le service des ruptures conventionnelles : paca-ut04.polet@direccte.gouv.fr ;
- le service de la main d'œuvre étrangère : paca-ud04.moe@direccte.gouv.fr ;
- pour tous les autres services : paca-ut04.direction@direccte.gouv.fr .

Direction départementale des finances publiques (DDFiP)

Les usagers sont invités à consulter le site www.impots.gouv.fr pour se renseigner ou accéder à leur compte fiscal. Les services demeurent accessibles par courriel à l'adresse de leur centre des finances publiques, depuis leur espace personnel, ou par téléphone au 0809 401 401 – appel non surtaxé.

Unité territoriale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD DREAL)

L'accueil téléphonique est assuré les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 au standard de l'UD : 04 88 22 65 70.

Les usagers peuvent également contacter les services à l'adresse suivante :
ut-04-05.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr.

Direction départementale de l'Office national des Anciens combattants et des Victimes de Guerres
(ONACVG)

Il est possible de contacter l'ONACVG à l'adresse électronique sd04@onacvg.fr ou au numéro de téléphone suivant : 06 59 75 92 82.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

Les usagers sont invités à envoyer un courriel à l'adresse suivante stap04.paca@culture.gouv.fr .

Office français de la Biodiversité (OFB)

Une permanence téléphonique est assurée au 04 92 89 15 27. Les services sont également joignables via l'adresse mail sd04@ofb.gouv.fr .

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex